TERRES D’ARMOR HABITAT, Office Public de l’Habitat du département des Côtes d’Armor, proposera à la location, en juillet 2023, 27 logements locatifs sociaux à Lannion, au cœur du quartier Saint-Roch, rue de la Chapelle.

TERRES D’ARMOR HABITAT construit actuellement 27 logements locatifs sociaux, rue de la Chapelle, au coeur du quartier Saint-Roch à Lannion. Visuel : Nexity.

Le programme est composé de vingt-sept appartements situés dans un immeuble de deux étages :

- 9 type 2 à partir de 281,01 €*
- 15 type 3 à partir de 364,85 €*
- 1 type 4 à 460,78 €*
- 2 type 5 à partir de 522,72 €*.

Les logements sont construits conformément à la Réglementation Thermique RT 2012 CEP – 20 %. Le programme, réalisé par NEXITY, fait l’objet d’une acquisition dans le cadre d’une VEFA (vente en l’état futur d’achèvement).

Offrir des logements basse consommation

Chaque appartement bénéficie d’un espace extérieur privatif (terrasse pour les rez-de-chaussée, balcon pour les étages) et d’une place de stationnement. Tous les logements sont équipés d’une VMC simple flux hygroréglable type B permettant le renouvellement de l’air en fonction des besoins réels et d’une chaudière individuelle au gaz. TERRES D’ARMOR HABITAT engage systématiquement une réflexion sur la réalisation de logements neufs véritablement économes en énergie. Cette démarche d’éco-énergie, pour rendre l’habitat basse consommation accessible à tous et permettre aux résidents de réaliser de substantielles économies, suppose la mise en œuvre de modes constructifs d’équipements performants.
Le coût de l’opération s’élève à 3 130 366 € TTC, financé à 93 % par TERRES D’ARMOR HABITAT. La ville de Lannion contribue financièrement à hauteur de 109 000 €, l’Etat pour 78 586 € et Action Logement pour 24 000 €.

Mise en location cet été

La mise en location des 27 logements est prévue en juillet 2023. La Commission d’Attribution des Logements se réunira au mois de mai pour étudier les demandes

et attribuer les logements. Les dossiers de demande de logement sont à déposer avant le 21 mars. En Côtes d'Armor, 70% de la population est éligible à un logement social. Toute demande de logement social peut être complétée en ligne sur le site internet tah-location.bzh ou en retirant un dossier à l'agence TERRES D'ARMOR HABITAT, 90 rue de l'Aérodrome à Lannion.

Renseignements : Agence du Trégor de TERRES D'ARMOR HABITAT – 90 rue de l'Aérodrome – 22300 LANNION
agence-tregor@terresdarmorhabitat.bzh – Tél. 02 96 48 87 60

*loyer parking inclus, hors charges – soumis aux conditions de ressources